

## Recyclage de l'ALUCOBOND® PLUS et A2

### Information générale

Les panneaux ALUCOBOND® sont des panneaux composites minces à structure symétrique, composés d'un noyau et de deux feuilles d'aluminium. Utilisés en architecture (principalement pour les façades) et dans le secteur des transports et de l'industrie (revêtement, etc.), ces panneaux extrêmement rigides ont généralement une épaisseur de 4 mm et présentent d'excellentes propriétés de flexion. Ils sont plus légers que les autres matériaux de revêtement métallique et leur installation sur les bâtiments est facile.

Les façades ALUCOBOND® ont une longue durée de vie d'au moins 50-70 ans.

En général, les panneaux ALUCOBOND® sont utilisés pour les grands bâtiments, ce qui permet lors de la rénovation, de rassembler plusieurs tonnes de matériaux en même temps. Les panneaux récupérés ont une valeur économique importante. Ce qui permet de les recycler même s'il n'y a pas d'obligation légale et de ne jamais les mettre en décharge.

### Récupération et recyclage du matériau

Il existe depuis de nombreuses années des solutions économiques pour séparer l'aluminium du noyau. Une méthode consiste à utiliser des granulateurs ou des broyeurs pour couper les panneaux composites en petits morceaux et ainsi, séparer les copeaux d'aluminium des particules de noyau. Une autre technique, principalement pour les grands formats, repose sur des procédés de laminage pour réaliser la séparation entre le noyau et l'aluminium.

L'aluminium est fondu et réintroduit directement dans le cycle de production. Après traitement et en fonction de son degré de pureté, le noyau est soit réintroduit dans le processus de production, soit utilisé pour un autre usage, comme par exemple pour la construction de routes, le remplissage de portes ou pour les dalles-gazon. Les composants du noyau minéral peuvent également être récupérés par pyrolyse.

### Déclaration environnementale de produit

ALUCOBOND® dispose d'une déclaration environnementale de produit (EPD) conforme aux normes internationales ISO. Un tiers indépendant vérifie « l'empreinte écologique » et l'EPD fournit des informations sur l'impact environnemental du produit, comme la consommation d'énergie, les gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>) et la consommation d'eau. Le document sert de preuve dans la certification de durabilité pour les bâtiments. L'EPD pour les panneaux composites ALUCOBOND® est disponible en téléchargement ([alucobond.com/tools-services/downloads](http://alucobond.com/tools-services/downloads)).

### Composition du matériel (composition/détail des composants)

Propriétés chimiques :

#### ALUCOBOND® PLUS

Les panneaux composites sont constitués de feuilles de revêtement en aluminium et d'un noyau semi minéral et thermoplastique. Ne contient pas de substance dangereuse.

#### ALUCOBOND® A2

Les panneaux composites sont constitués de feuilles de revêtement en aluminium et d'un noyau semi minéral thermo-collé. Ne contient pas de substance dangereuse.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la fiche technique du produit. Celle-ci a été compilée conformément à la fiche de données de sécurité requise par le règlement (UE) n° 1907/2006 et peut être fournie sur demande.